



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-FUSCIEN**  
**du 8 juillet 2010**

**Présents :**

Monsieur Dominique de THÉZY  
Madame Béatrice HÉNIN  
Monsieur Alain BACRO  
Madame Aline CHOQUET  
Monsieur Jackie VANBELLE  
Monsieur Henry-Paul FIN

Monsieur Jean-Claude PINCHON  
Monsieur Jacques PINTE  
Madame Corinne BELVALETTE  
Monsieur Stéphane CALLIES  
Madame Claudette JOLY-COTREL  
Madame Christelle SURGET

**Pouvoirs :**

Madame Catherine LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Dominique de THÉZY;  
Madame Marie-Alix LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Claudette JOLY-COTREL  
Monsieur Christian LUSSON donne pouvoir à Monsieur BACRO.

- Monsieur le maire ouvre la séance et demande à ajouter un point à l'ordre du jour, qui est accepté par l'Assemblée. Cela concerne le prix de la cantine pour l'année 2010/2011.

- Madame Christelle SURGET accepte la charge de secrétaire de séance

1) Le compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2010 est approuvé à l'unanimité des voix après avoir ajouté au paragraphe travaux : « Et Chemin de la Vallée » et corrigé l'orthographe du nom de Mme LEFEBVRE.

2) Madame HENIN présente à l'ensemble du conseil la convention de regroupement périscolaire intercommunal pour la période scolaire 2010/2011. A la rentrée scolaire, 16 élèves de Saint-Fuscien rejoindront l'école de Sains en Amiénois et 11 élèves de Sains en Amiénois viendront à Saint-Fuscien.

Le conseil autorise à l'unanimité des voix, Monsieur le Maire, à signer la convention.

3) Monsieur BACRO présente l'intérêt d'acheter le terrain réservé route de Dury pour éviter les aménagements en "marteau" et limiter les accès sur la route de Dury. L'aménagement de la parcelle sera réalisé par la commune qui consentira ensuite, à titre onéreux, une servitude de droit privé aux terrains la jouxtant . Le prix de ce terrain de 8 m sur 70 m soit 560 m<sup>2</sup> est de 70 €/m<sup>2</sup> après consultation du service des domaines. (Madame JOLY-COTREL ne prends pas part au vote).Le conseil adopte, à l'unanimité des voix, l'achat du terrain réservé route de Dury.

4) Le conseil adopte à l'unanimité des voix, le nouveau tarif cantine pour les primaires à 4.15€ au lieu de 4.20€ (sous réserve de l'accord de la commune de Sains en Amiénois). La maternelle restera au même tarif soit 3.15€.

Après ces délibérations, Monsieur le Maire expose rapidement la réunion de proximité d'Amiens Métropole. Il y aura une réunion le 22 septembre qui décidera des travaux de voiries pour 2010.

Monsieur le Maire laisse la parole aux rapporteurs des différentes commissions, afin de faire le point sur leurs travaux.

**- Urbanisme :**

Monsieur BACRO annonce qu'une centaine de projets d'habitations devrait voir le jour : route de Dury, lotissement communal, Centre Bourg, terrain DONNE, lotissement Bois des Curés, Carré Mathis, SIP, terrain CANNESON, SAPEIC et autres projets isolés. La commune pourrait envisager l'achat à la SIP d'un local commercial. Le terrain communal pourrait faire l'objet d'un aménagement par la SIP.

- **Travaux :**

Les candélabres et l'effacement des réseaux sont prévus en septembre. Les travaux réalisés dernièrement sont les peintures de la garderie, de la façade extérieure du logement face à la mairie, du hall d'entrée de la salle polyvalente, et des volets et de la porte du 2 rue d'Amiens.

La consultation pour les travaux à réaliser sur les terrains derrière la mairie et à côté de l'église se termine fin août. Les travaux de voirie commenceront semaine 28.

Différents devis sont en cours : panneau lumineux, entrées de ville.

- **Préparation des fêtes de l'été :**

Mesdames Aline CHOQUET et Béatrice HENIN font le point. Les stages qui sont en cours de poneys et aviron enchantent les enfants qui y participent. Nouveau stage d'aviron et de cirque semaine 28.

Les invitations pour le 14 juillet sont à distribuer le 9/07/10.

L'anniversaire du jumelage avec la commune de Bessenbach aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 octobre. Mme CHOQUET demande aux élus de participer au maximum à cet échange. Hébergement en famille. Autobus possible.

Fin de la séance à 22 H 30